

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI

N° 795/C.A.F.

Objet:

Ruhengeri, le 20 octobre 1943

Demande quittanciers
Trib. indigenes

RUHENGERI



18125

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je
n'ai plus en réserve que quelques quittanciers pour
Tribunaux Indigenes.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien m'en
faire parvenir 50 dès que possible.

L'Administrateur Territorial
VAUTHIER, D.

Monsieur le Résident du Ruanda
KIGALI